

Yannick MAREC, *Bienfaisance communale et
protection sociale à Rouen (1796-1927). Expériences
locales et liaisons nationales*, préface de M. Agulhon

Paris, La Documentation française, Association pour l'étude de l'histoire
de la Sécurité sociale, 2002, 2 vol., 1362 p.

Guy Lemarchand



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/4882>

DOI : 10.4000/ahrf.4882

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2003

Pagination : 200-202

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Guy Lemarchand, « Yannick MAREC, *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927).
Expériences locales et liaisons nationales*, préface de M. Agulhon », *Annales historiques de la Révolution
française* [En ligne], 331 | janvier-mars 2003, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 24 avril 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/4882> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.4882>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

Yannick MAREC, *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927). Expériences locales et liaisons nationales*, préface de M. Agulhon

Paris, La Documentation française, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, 2002, 2 vol., 1362 p.

Guy Lemarchand

- 1 Sous un titre assez modeste Yannick Marec présente un travail, une thèse de doctorat d'État soutenue à Paris I en 1999, qui va bien au-delà d'une monographie locale sur l'organisation de l'assistance de la Révolution à la Troisième République. L'ouvrage se remarque d'abord par l'étendue et la variété des sources sur lesquelles il repose et qui donnent au texte sa saveur concrète et une extrême précision : 4 000 cotes des Archives départementales de Seine-Maritime, les Archives nationales, celles du Centre communal d'action sociale, les manuscrits laissés par divers notables et érudits du XIX^e siècle, la presse locale et les bulletins de nombreuses institutions, sans parler des 740 titres de la bibliographie des travaux. Surtout, si en choisissant Rouen comme terrain d'étude, centre industriel de grande taille (86 700 habitants en 1821), comme le remarque M. Agulhon dans la préface, qui jusqu'à présent a moins retenu l'attention que les chantiers habituels de l'histoire économique et des recherches sur les ouvriers, Saint-Étienne et Mulhouse, ou pour les grandes villes Lille ou Lyon, l'auteur apporte de nouvelles connaissances sur le paupérisme et sur la gestion municipale qui dépassent en portée la capitale de la Normandie. Il a également su replacer ses analyses dans le cadre national, voire international, et évoquer avec force les débats de l'époque concernant les questions de bienfaisance et les attitudes sociales des bourgeoisies dominantes du XIX^e siècle. Constamment dans le livre l'État est présent à côté de la commune, à laquelle revient le premier rôle.

- 2 Au moment où commence la thèse, le Directoire, la protection sociale est encore faite d'une série de tentatives plus ou moins généreuses menées par les Assemblées révolutionnaires précédentes, têt avortées faute de moyens et de temps. Le nouveau gouvernement essaie de remédier à la crise des hôpitaux due à la saisie de leur patrimoine foncier et, les ordres religieux dissous, au manque de personnel. Il leur rend les biens non encore vendus et leur assure des revenus équivalents à ceux perdus en prenant sur les finances communales et en les alimentant par une partie de l'octroi urbain créé en 1799, tout en limitant leur action aux soins et à l'aide aux pauvres invalides. Ainsi à Rouen la situation des deux hôpitaux de la ville s'améliore, mais elle demeure précaire et ils sont fréquemment au bord du déficit pendant l'Empire alors qu'ils abritent tout de même 2 000 à 3 000 individus. Néanmoins la volonté d'économies budgétaires qui anime préfets et édiles n'entraîne pas, remarque Y. Marec, une diminution de la qualité des soins et de l'accueil des hospitalisés. Pour l'aide aux valides, manquant d'argent, pour désengager l'État le régime s'en remet aux municipalités qui, par la loi de 1796, doivent mettre sur pied des Bureaux de bienfaisance. Sont ainsi créés douze bureaux sous le contrôle du conseil municipal, financés par des taxes urbaines et par la charité privée. Cependant la majeure partie des ressources de la ville destinées à l'assistance va aux « hospices » (les hôpitaux) et là encore, faute de moyens, la parcimonie règne. On limite le nombre des assistés et les secours qui leur sont apportés : en pleine crise économique de 1812, Rouen dispose seulement de 23 000 F pour 3 000 à 5 000 individus.
- 3 Sous la Restauration, les hôpitaux continuent à mobiliser l'essentiel des fonds de bienfaisance publique, ce qui n'empêche pas leur équilibre budgétaire de continuer à connaître la fragilité, particulièrement lors de la crise de subsistances de 1817. En dépit de cette difficulté les effectifs du personnel médical sont augmentés grâce aux postes d'« adjoints », « suppléants » et « élèves ». On restreint les dépenses en tentant de limiter les abandons d'enfant par un élargissement de l'aire de placement en nourrice qui devrait décourager les parents de laisser leurs bébés. En 1817-1818 les bureaux de bienfaisance sont réorganisés, correspondant aux paroisses de la ville. Ils seront quatorze avec à leur tête un bureau central présidé par le maire et ils fonctionneront en partie grâce aux quêtes et souscriptions, mais à partir de 1827 le chômage et la hausse des prix tendent la situation. Des institutions nouvelles sont créées : lié aux hospices suivant la loi de 1826 un Mont de Piété prêtant à un maximum de 12 % au lieu de plus de 20 %, taux courant en la matière ; d'initiative locale est par contre la fondation en 1820 d'une Caisse d'Épargne destinée à attirer les ouvriers et lancée par une souscription couverte par les notables. Par ailleurs chaque dépression, en 1817, 1821, suscite comme dans l'Ancien Régime l'ouverture d'ateliers de charité municipaux pour quelques mois.
- 4 Sous la Monarchie de Juillet cet ensemble presque achevé d'organismes basés sur la bienfaisance communale, fonctionne sous la direction d'Henri Barbet maire de la ville pendant dix-sept ans, représentant typique de la bourgeoisie d'affaires. Sous son impulsion les ateliers de charité deviennent permanents en même temps que la mendicité est pourchassée afin de réduire les candidats aux diverses formes de secours. Un long conflit marque les relations entre la mairie et les administrateurs des bureaux de bienfaisance en majorité catholiques et proches du régime de Charles X, la ville reprochant à ces derniers une distribution d'aides à des indigents qu'ils compteraient trop largement. En 1847, 3 203 familles, dont plus de 30 % d'ouvriers, sont secourues, ce

qui est effectivement important mais se justifie par la conjoncture économique. Autre signe de la misère : les sociétés de secours mutuel n'ont souvent qu'une existence éphémère et la Caisse d'Épargne vers 1840 ne compte que 30-32 % d'ouvriers parmi ses déposants.

- 5 Le livre de Y. Marec déborde de beaucoup le champ chronologique des *A.H.R.F.* : plus de 1000 pages de développement portent sur la période 1848-1927. Il faut particulièrement signaler sous la République triomphante, dans les années 1880, l'achèvement de ce « système rouennais » combinant sous la direction de la municipalité les hospices et l'aide à domicile, l'assistance sociale et une assistance de plus en plus médicalisée. Il paraît alors relativement complet mais s'il fait progresser l'efficacité sanitaire des hôpitaux il ne répond pas à la question du chômage. Il s'accompagne d'une volonté d'encadrement des bénéficiaires par le fichage et les visites à domicile et constitue un champ clos de luttes entre les factions de l'élite dirigeante. Remarquable aussi est l'apport de Y. Marec à l'histoire politique : les régimes passent mais il y a depuis la Restauration et même depuis le Directoire une certaine continuité, les républicains bourgeois se distinguant toutefois par un souci à la fois de philanthropie et d'intégration plus discutable des déshérités à la cité nouvelle qu'ils entendent bâtir. Enfin montrant que la France, quoiqu'avec des institutions différentes, n'est pas partout en retard sur l'Allemagne de Bismarck, l'ouvrage contribue à approfondir la réflexion sur le thème à la mode, inspiré par P. Rosanvallon, de l'« État-Providence » qui apparaît bien ici comme n'étant pas le seul système de protection sociale qui ait été mis en place aux XIX^e et XX^e siècles. Il s'agit donc d'un grand travail qui fait réfléchir loin.